

COMPTE-RENDU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 15 MARS 2023

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué par courrier électronique le 7/03/2023, s'est réuni le 15/03/2023 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 10 votants) :

M. Sylvain BISTON, M. Philippe CAMUS, M. Jean-Philippe JOUBERT, M. Christophe LERAY, Mme Eve MAROT, M. Miguel MONTEIRO-BRAZ, Mme Nathalie REVILLARD, Mme Marie STABLEAUX, M. David TOUZET, M. Eddie TURK-SAVIGNY (Président).

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

Mme Chloé AIGON, M. Denis BLANC, Mme Marilyn BLANC, M. Jean-Michel BLOCMAN, Mme Manon BOUKILI, M. Éric CHASSAGNE, M. Christian DULAC, Mme Fanny DUMAINE, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Pascal GRILLET, M. Christian HEISON, Mme Léa JOURDAIN, Mme Estelle JUGE, M. Jean-Pierre LACOMBE, Mme Catherine LANSARD, Mme Myriam MOUMEN, Mme Françoise PAILLE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Alain PERRIER, Mme Isabelle VENDRASCO.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

Mme Nathalie LONGERET-CHAVANEL (directrice du service financier, Communauté de Communes)

18h30 : Début de séance

Le Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

1. Approbation du Compte-rendu de séance du 18/01/2023

2. Compte de gestion 2022 [projet de délibération n°161-2023]

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit le compte de gestion qui a pour vocation de retracer les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le compte de gestion doit être soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Pour précision, ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes.

Au vu des pièces justificatives, jointes aux pièces ordonnancées, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

Résultats budgétaires de l'exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	19 107,17	236 489,55	255 596,72
Titres de recette émis (b)	8 533,04	231 907,64	240 440,68
Réductions de titres (c)		8 877,00	8 877,00
Recettes nettes (d = b - c)	8 533,04	223 030,64	231 563,68
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 500,00	236 489,55	246 989,55
Mandats émis (f)		219 799,94	219 799,94
Annulations de mandats (g)		3 340,80	3 340,80
Depenses nettes (h = f - g)		216 459,14	216 459,14
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	8 533,04	6 571,50	15 104,54
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	10 567,17		8 533,04		19 100,21
Fonctionnement	24 589,55		6 571,50		31 161,05
TOTAL I	35 156,72		15 104,54		50 261,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	35 156,72		15 104,54		50 261,26

Au regard du Compte de Gestion 2022 transmis par le Service de Gestion Comptable de Rumilly, il est demandé au Comité de Direction d'approuver l'ensemble des écritures qui sont tenues par le Comptable du Trésor : ces dernières étant conformes à celles du Compte Administratif 2022 qui fait l'objet d'un second point.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion 2022 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, qui n'appelle ni observation, ni réserve, dès lors où l'ensemble des écritures tenues par le Comptable du Trésor sont conformes à celles du Compte Administratif 2022 soumis au vote du Comité de Direction lors de cette même séance.

3. Compte administratif 2022 [projet de délibération n°162-2023]

L'ordonnatrice (directrice de l'EPIC) rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard au 31 janvier de l'année N+1, elle établit le Compte Administratif.

Le Compte Administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	67 153,55	55 426,38	3 757,76	0,00	7 969,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 636,00	139 053,99	0,00	0,00	11 582,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 160,00	9 687,97	0,00	0,00	472,03
Total des dépenses de gestion courante		227 949,55	204 168,34	3 757,76	0,00	20 023,45
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		227 949,55	204 168,34	3 757,76	0,00	20 023,45
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 540,00	8 533,04			6,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 540,00	8 533,04			6,96
TOTAL		236 489,55	212 701,38	3 757,76	0,00	20 030,41
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	297,00	0,00	0,00	-297,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 900,00	34 194,22	0,00	0,00	-2 294,22
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 176,60	0,00	0,00	-7 176,60
Total des recettes de gestion courante		211 900,00	221 667,82	0,00	0,00	-9 767,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 362,82	0,00	0,00	-1 362,82
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		211 900,00	223 030,64	0,00	0,00	-11 130,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		211 900,00	223 030,64	0,00	0,00	-11 130,64
Pour information		24 589,55				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	8 540,00	8 533,04		6,96
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 540,00	8 533,04		6,96
TOTAL		8 540,00	8 533,04	0,00	6,96
Pour information		10 567,17			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Il est demandé dans un premier temps à la Directrice, en qualité d'ordonnatrice de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, de se retirer de la salle avant de procéder au vote du Compte Administratif de l'année 2022.

Puis, il est demandé aux membres du Comité de Direction de se prononcer sur le vote du compte administratif 2022 du Budget de l'Office de Tourisme Rumilly Albanais :

- par chapitre budgétaire pour la section de fonctionnement ;
- par article pour la section d'investissement ;

L'ensemble des données étant conformes aux écritures du compte de gestion 2022 tenues par le Service de Gestion Comptable de Rumilly.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2022 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais.

4. Affectation des résultats de clôture 2022 [projet de délibération n°163-2023]

Au vu des résultats de clôture 2022 identifiés au Compte de Gestion 2022 et conformes au Compte Administratif 2022 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais, selon les données ci-après :

EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 216 459,14	G 223 030,64	G-A 6 571,50
	Section d'investissement	B 0,00	H 8 533,04	H-B 8 533,04
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 24 589,55 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 10 567,17 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 216 459,14	Q= G+H+I+J 266 720,40	=Q-P 50 261,26
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0,00
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 216 459,14	= G+I+K 247 620,19	31 161,05
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 19 100,21	19 100,21
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 216 459,14	= G+H+I+J+K+L 266 720,40	50 261,26

Il est proposé au Comité de Direction dans le cadre du Budget Primitif 2023 :

- De reporter à la section d'investissement, en recettes, le résultat de clôture excédentaire au 31 décembre 2022 de 19 100 € 21 dont 8 533 € 04 concernant l'exercice 2022.
- De reporter à la section de fonctionnement, en recettes, 31 161 € 05 de résultat excédentaire de clôture dont 6 571 € 50 concernant l'exercice 2022.

Au vu des éléments ci-dessus, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le report des résultats de clôture 2022 au Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly - Albanais.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ADOpte le report des résultats de clôture 2022 au Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme.

5. Budget primitif 2023 [projet de délibération n°164-2023]

Rappel réglementaire :

Le budget Primitif d'un Office de Tourisme sous statut d'EPIC doit être soumis au vote du comité de direction avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants).

Aussi, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés de la structure et la gestion éventuelle de la dette doit faire l'objet d'un débat au sein du Comité de Direction.

Après son vote, le budget de l'Office de Tourisme devra ensuite être transmis en Préfecture pour visa par le contrôle de légalité ; puis au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour son approbation.

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES		EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
Chap.	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
011	Charges à caractère général	67 153,55 €	59 184,14 €	88,13%	93 348,00 €
012	Charges de personnel	150 636,00 €	139 053,99 €	92,31%	138 460,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 160,00 €	9 687,97 €	95,35%	10 560,00 €
22	Dépenses imprévues				12 482,05 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>227 949,55 €</i>	<i>207 926,10 €</i>	<i>91,22%</i>	<i>254 850,05 €</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 540,00 €	8 533,04 €	99,92%	5 521,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>8540,00 €</i>	<i>8 533,04 €</i>	<i>99,92 %</i>	<i>5521,00 €</i>
TOTAL DES DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT		236 489,55 €	216 459,14 €	91,53%	260 371,05 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES		EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
Chap.	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition Budget primitif
002	Report résultat excédentaire de clôture	24 589,55 €	24 589,55 €		31 161,05 €
013	Atténuation de charges	0,00 €	297,00 €		0,00 €
70	Produits des services du domaine	31 900,00 €	34 194,22 €	107,19%	31 210,00 €
73	Produit fiscal				18 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	180 000,00 €	180 000,00 €	100,00%	180 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	7 176,60 €		0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	1 362,82 €		0,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>236 489,55 €</i>	<i>247 620,19 €</i>	<i>104,71%</i>	<i>260 371,05 €</i>
TOTAL DES RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT		236 489,55 €	247 620,19 €	104,71%	260 371,05 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE 2022 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles réalisées en 2022	223 030,64 €
Dépenses réalisées en 2022	216 459,14 €
Solde d'exécution excédentaire de l'exercice 2022	6 571,50 €
Report de l'exercice 2021	24 589,55 €
Résultat de clôture excédentaire de l'exercice 2022	31 161,05 €
Affectation de résultat	0,00 €
Report anticipé du résultat excédentaire au Budget Primitif 2023	31 161,05 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES		EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
Art. Chap	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels	1 500,00 €	0,00 €	0,00%	1 500,00 €
20	Immobilisation incorporelles	1 500,00 €	0,00 €	0,00%	1 500,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	0,00 €	0,00%	7 000,00 €
2184	Mobilier	2 000,00 €	0,00 €	0,00%	2 000,00 €
21	Immobilisation corporelles	9 000,00 €	0,00 €	0,00%	9 000,00 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>10 500,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00%</i>	<i>10 500,00 €</i>
2051	Concessions, brevet, licence, logiciels				1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section				1 440,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>				<i>1 440,00 €</i>
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 500,00 €	0,00 €	0,00%	11 940,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		EXERCICE 2022			EXERCICE 2023
Art. Chap	Libellé	Budget primitif	Réalisé	Taux de réalisation	Proposition BUDGET PRIMITIF
001	Report résultat excédentaire d'investissement	10 567,17 €	10 567,17 €	100,00%	19 100,21 €
	<i>Total des opérations réelles</i>	<i>10 567,17 €</i>	<i>10 567,17 €</i>	<i>100,00 %</i>	<i>19 100,21 €</i>
2805	Amortissement concession, licences, logiciels	6 567,00 €	6 566,77 €	100,00 %	4 105,00 €
28181	Amortissement installations générales, agencements et aménagements divers	500,00 €	494,00 €	98,80 %	494,00 €
28183	Amortissement matériel de bureau et matériel informatique	1 110,00 €	1 109,54 €	99,96 %	784,00 €
28184	Amortissement mobilier	285,00 €	284,93 €	99,98 %	138,00 €
28188	Amortissement Autre	78,00 €	77,80 €	99,74 %	
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	8 540,00 €	8 533,04 €	99,92 %	5 521,00 €
2031	Frais d'études				1 440,00 €
041	Opérations d'ordres à l'intérieur de la section				1 440,00 €
	<i>Total des opérations d'ordre</i>	<i>8 540,00 €</i>	<i>8 533,04 €</i>	<i>99,92 %</i>	<i>6 961,00 €</i>
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 107,17 €	19 100,21 €	99,96 %	26 061,21 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE 2022 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes réelles d'investissement réalisées en 2022	8 533,04 €
Dépenses réalisées en 2022	0,00 €
Solde d'exécution excédentaire de l'exercice 2022	8 533,04 €
Report de l'excédent de l'exercice 2021	10 567,17 €
Résultat de clôture excédentaire de l'exercice 2022	19 100,21 €
Restes à réaliser de la section d'investissement au 31/12/2022	0,00 €
Résultat net excédentaire après report des Restes à réaliser de la section d'investissement	19 100,21 €

Après présentation des crédits nouveaux proposés pour l'année 2023 en dépenses et en recettes, et au regard du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 18 janvier 2023, il est demandé au Comité de Direction d'adopter le Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 de l'Office de Tourisme Rumilly – Albanais :

- D'une part, par chapitre pour la section de fonctionnement qui s'équilibre en **dépenses** et en **recettes** à hauteur de **260 371 € 05** avec pour principe de solliciter auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, une subvention annuelle de 180 000 € conformément à la convention d'objectifs en place.
- D'autre part, par article pour la section d'investissement qui s'élève d'une part, en **dépenses** à hauteur de **11 940 €** ; d'autre part, en **recettes** à hauteur de **26 061 € 21**, soit une section d'investissement proposée au vote en suréquilibre.

6. Questions diverses

Editions : La directrice annonce que le document Plan de Rumilly/Carte touristique 2023 est en cours d'impression, il sera livré très prochainement. Le guide des hébergements 2023 est disponible à l'Office de Tourisme. Ces documents sont également téléchargeables sur le site Internet. La brochure touristique a quant à elle pris un peu de retard, elle sera disponible en avril.

Événements : Le partenariat avec le Comité des fêtes de Rumilly est confirmé pour le Village de la Bière 2023. Le So What festival va donc se joindre à notre événement le samedi 22 juillet 2023.

Rendez-vous en terre (mé)connue : Malgré un bilan positif, les deux destinations voisines ne souhaitent pas reconduire ce partenariat en 2023 : volonté de Fier & Usse de se rapprocher de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, Haut-Rhône Tourisme souhaite quant à lui recentrer sa communication sur l'axe rhodanien (en particulier la Via Rhôna) et sur les montagnes de l'Ain. Avec l'accord des deux destinations voisines, l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais peut poursuivre la communication autour de Rendez-vous en terre (mé)connue (avec comme condition de l'utiliser en second plan après la marque Rumilly-Albanais).

Les prochains Comités de Direction auront lieu mercredi 26 avril et mercredi 14 juin 2023 à 18h30.

.....

Le Président remercie les membres présents et met fin à la séance à 19h50.